

Les trois interprofessions composant la filière viticole du bassin Languedoc-Roussillon (CIVL, CIVR et Inter Oc) ont décidé d'unir leurs ressources et moyens pour lancer un Pôle technique commun au sein d'InterSud, la fédération qui les rassemble. Dédié à piloter et mettre en œuvre les actions et projets de recherche et développement de la filière viticole régionale, ce Pôle a vu le jour le 17 mai 2024.

Top départ du premier Pôle technique régional « Vigne et Vin » InterSud

« Être capable de produire des raisins demain pour des vins qui se vendent bien, telle est l'ambition du tout nouveau Pôle technique régional Vigne et Vin », résume Jean-Benoît Cavalier, vigneron de l'AOP Languedoc, élu président de ce Pôle au côté de Richard Planas (Gérard Bertrand), vice-président, le 17 mai 2024, à Montpellier.

Atteindre cet objectif nécessite une approche transversale, à savoir « un ancrage amont - c'est-à-dire à la production - et une visée aval - à savoir la mise en marché ». Cette approche à l'échelle d'une filière dans sa globalité est précisément la marque de fabrique et la spécificité des interprofessions viticoles. Sur le bassin Languedoc-Roussillon, elles sont au nombre de trois : le CIVL (Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc), le CIVR (Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon) et Inter Oc (Interprofession des Vins Pays d'Oc IGP).

« Aujourd'hui, la technique est stratégique, explique Jean-Benoît Cavalier. Elle est une composante centrale de l'équation qui assurera la pérennité de nos exploitations viticoles. Notre filière est aujourd'hui confrontée à un impératif d'adaptation à la fois commercial et environnemental. Le défi est immense et il nous fallait adapter notre organisation professionnelle pour y répondre ».



Jean-Benoît Cavalier, président du Pôle technique régional InterSud et de l'AOP Languedoc.

La structure rassemblant ces trois interprofessions du bassin viticole Languedoc-Roussillon préexistait. Il s'agit de la Fédération InterSud dont la présidence est assurée par Jacques Gravegeal, président du Syndicat des producteurs de l'IGP Oc. Le Pôle s'est donc naturellement adossé à cette structure.



« Ce jour marque la finalisation et le lancement effectif de premier Pôle technique régional Vigne et Vin de la filière qui s'est mis en ordre de marche pour donner des perspectives d'avenir au plus grand bassin viticole de France, résume Jacques Gravegeal. C'est une magnifique avancée qui traduit la consolidation d'un nouveau logiciel dans lequel les logiques institutionnelles se mettent entièrement au service des logiques d'entreprises, de leurs contraintes et objectifs ».

Jacques Gravegeal, président de la Fédération InterSud de France et président du Syndicat des producteurs de l'IGP Oc.

La plupart des entreprises viticoles du Languedoc-Roussillon sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles produisent à la fois des vins en AOP et des vins en IGP. Toutes sont confrontées à la double crise historique que traverse la filière : un modèle de consommation en profonde mutation et un changement climatique qui fragilise sa capacité de production. C'est pour s'adapter et se donner les moyens d'un traitement efficace de ces problématiques que la filière s'est réunie sous l'égide de ce Pôle.

« Face à l'ampleur des enjeux d'adaptation vis-à-vis des évolutions en cours, le CIVL a renforcé son service technique en septembre 2022, explique Christophe Bouquet. Mais l'ambition était bien de parvenir à mutualiser ce service à l'échelle régionale afin de gagner en efficacité et d'être au plus proche de la réalité du terrain. Nous y sommes parvenus ».



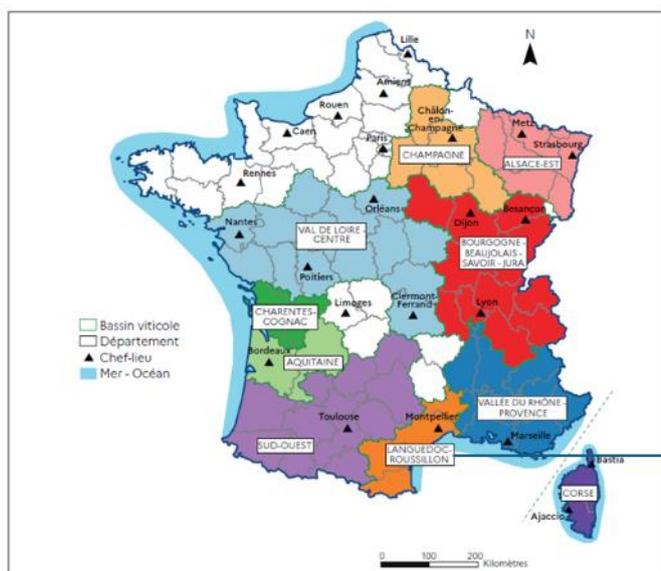
Christophe Bousquet, président du CIVL et de l'AOP La Clape.

Elu pour une mandature de trois ans, Jean-Benoît Cavalier a annoncé produire une feuille de route détaillée des actions et projets prioritaires de ce Pôle dans les prochaines semaines. Dans ce plan d'action figurera évidemment la mise en œuvre du Contrat de filière qui est présenté à la Région le 4 juin, notamment les aspects relatifs au matériel végétal (cépages tolérants aux maladies ou à la sécheresse mais également clones, porte-greffes). Mais les questions relatives à l'irrigation, la gestion du carbone ou encore les innovations « produits » seront traitées.

Ce travail se fera collectivement : « Le Pôle est structuré autour d'une commission technique et d'une commission stratégique rassemblant des professionnels de la filière, précise Marie Corbel, la directrice de l'entité. Ces instances politiques ont été construites sur la base de règles assurant la représentativité de la diversité de la production du bassin viticole. La parité entre les acteurs de la production et de la mise en marché en constitue une des règles fondatrices ainsi que la représentation des différents produits AOP et IGP du territoire ».

« La gouvernance adoptée vise à alimenter un travail de fond et une feuille de route exhaustive de l'ensemble des problématiques auxquelles sont confrontées nos entreprises, qu'elles soient sur les coteaux languedociens ou roussillonnais ou encore en plaine biterroise, qu'elles produisent des effervescents, des vins doux naturels, des vins rouges légers ou encore des rosés en monocépage », note Jean-Benoît Cavalier.

Instance dédiée à créer le lien entre les données techniques et économiques, la Commission stratégique du Pôle s'appuiera sur les données commerciales et économiques recueillies et traitées au sein des différentes interprofessions. Car ce fut la seconde avancée actée le 17 mai : la mise en commun et la valorisation au sein d'InterSud de France de ces données stratégiques afin de se donner les moyens d'un pilotage effectif de la filière et de permettre une réelle prise en main de leur avenir par les professionnels.



La Fédération InterSud de France en bref

La structure InterSud de France fédère les trois interprofessions qui composent le bassin viticole du Languedoc-Roussillon: le CIVL, le CIVR et InterOc.

Rassemblant les professionnels de la production et de la mise en marché des vins, ces interprofessions réunissent tous les maillons de la chaîne de valeur de la filière du bassin.

Le bassin viticole du Languedoc-Roussillon représente en moyenne 21 % des volumes de vins produits en France métropolitaine (période 2016-2020). Le volume total annuel moyen de vins est de plus de 10 millions d'hectolitres. Cette production est réalisée sur une superficie d'environ 186 000 hectares de vignes, soit 23 % des surfaces de France métropolitaine (source: Agreste Occitanie / CVI).